



2011 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 4

RÉGION NIAGARA CANAL WELLAND

POINT D'ATTENTE À LA « TÊTE DE L'ÉCLUSE »

Les navigateurs sont informés que si l'on demande d'arrêter le navire au point d'attente à la « tête de l'écluse », pour toute raison sauf pour les entrées avec croisement, les capitaines doivent s'assurer que l'étrave du navire ne dépasse pas le signal du « point d'attente » sur les murs de l'écluse.

Les capitaines des navires en attente dans l'écluse pour une entrée avec croisement doivent s'assurer que la poupe du navire ne quitte pas le sas de l'écluse tant qu'il n'a pas été convenu avec le navire qui approche de l'écluse qu'ils peuvent le faire.

Alvina Ghirardi
Gestionnaire, Service du canal
St. Catharines, Ontario
23 mars 2011